

Date de la convocation	5 septembre 2022
Membres en exercice	18
Présents	13
Représentés	2



Envoyé en préfecture le 14/09/2022
Reçu en préfecture le 14/09/2022
Affiché le 14/09/2022
ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE



BUREAU SYNDICAL - Extrait du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022

n° D20220912 - 01

Objet : Adhésion à idealCo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération du Conseil syndical de RESEAU31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18 octobre 2021 ;

Considérant le point B3-3 des délégations de compétences consenties au Bureau Syndical ;

Considérant que RESEAU31 souhaite poursuivre le développement de ses compétences par la formation de ses agents ;

Considérant qu'en matière d'eau, de ressources, d'assainissement eaux usées et pluviales RESEAU31 est acteur du petit et grand cycle de l'eau ;

Considérant que ces problématiques sont partagées transversalement par les différents services à des niveaux d'intervention différents : bureau d'étude, instruction des demandes et contrôles, exploitation des ouvrages, gestion patrimoniale, stratégie tarifaire... ;

Considérant que le groupe idealCo anime et met en relations des acteurs publics par les vecteurs de conférences, formations, et plateforme d'échange ;

Considérant qu'il vise à développer une culture partagée fondée sur le partage de connaissance et d'expérience ;

Considérant les facilités d'utilisation de cet outil (suivi des formations et conférences en différé, téléchargement de document à tout moment) et la pertinence des sujets traités (problématiques des services publics) ;

Considérant l'expérimentation temporaire menée de septembre 2021 à août 2022 dont les résultats s'avèrent très positifs à savoir 51 agents inscrits pour 34 actifs, 771 articles lus, 51 formations et conférences suivies, 42 documentations téléchargées ;

Considérant l'intérêt d'adhérer à idealCo pour permettre l'accès à cette culture générale complémentaire pour un montant d'adhésion annuelle de 2 460 € HT révisable ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'approuver l'adhésion de RESEAU₃₁ à idealCo pour les communautés « assainissement collectif et pluvial », « assainissement non collectif » et « eau potable et ressources » ;

Article 2 : d'approuver la souscription annuelle d'un montant de 2 460 € HT révisable.

Résultat du vote	Pour	15	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

Annexes : Proposition d'abonnement et Bilan de l'expérimentation sur 1 an

FORFAIT idealCO 2022

Rejoignez le 1^{er} réseau social territorial regroupant 40 communautés pros est ses 170 000 membres. Suivez des formations exclusives, entre expertises et retours d'expérience, élaborées par et pour les agents. Rencontrez vos pairs lors des événements et échangez sur les sujets brûlants de votre métier.

SMEA RESEAU 31 – Mme Helle

Un forfait unique de formation pour tous vos agents

Adapté à chaque agent et spécialement conçu pour une utilisation optimale par les services RH/Formation

RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL



- Plateforme d'échange avec vos pairs
- Bibliothèque de documents métiers
- Plateforme EMPLOI
- Référent thématique qui vous accompagne

FORMATION



- Webconférences inédites en direct
- Rencontres techniques
- Temps d'échanges et tables rondes
- Accès aux formations en VOD
- Téléchargement des supports numériques

ÉVÉNEMENTS



- Colloques nationaux
- Salons professionnels
- e-événements
- Téléchargement des supports de présentation

Un accompagnement IDEAL pour nos adhérents

- Un contact référent à votre service toute l'année
- Réunion d'information avec vos équipes
- Accès au Back Office administrateur
- Attestations de formation envoyées tous les mois
- Bilan annuel

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation, enregistrée sous le numéro 11 94 08762 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

SMEA RESEAU 31 – Mme Helle

Devis : N°2022-08-03-120 – Renouvellement des abonnements

Validité – 8 septembre 2022 – 7 Septembre 2023
Communautés

Thématique Environnement

Assainissement collectif et pluvial	820,00 €
Assainissement non collectif	820,00 €
Eau potable & Ressources	820,00 €

Accompagnement annuel: création de compte, réunion d'information, bilan, vidéo tuto à la demande

SS TOTAL HT	2 460,00 €
TVA 20 %	492,00 €
TOTAL TTC	2 952,00 €

Inclus

Envoyé en préfecture le 14/09/2022
Reçu en préfecture le 14/09/2022
Affiché le 14/09/2022
ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE

Merci de retourner ce devis à idealCO (devis valable jusqu'au 23 Septembre 2022) :
Par courrier: IDEAL Connaissances, 93 avenue de Fontainebleau, 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Par mail: dev@idealco.fr
Votre contact : Emilie LAVIGNE – 06 70 53 31 89

ACCORD CLIENT

Option choisie :
Organisme :
Nom et Prénom du signataire :
.....
.....
Fonction :

Date, Signature et Cachet de l'organisme (Obligatoire) :

Le présent accord signé vaut acceptation pleine et entière des Conditions générales de ventes idealCO en vigueur au 1 juin 2020.

OBLIGATOIRE

Siret :
N° Engagement :
Code Service :

Merci de retourner ce devis à idealCO (devis valable jusqu'au 23 Septembre 2022) :
Par courrier: IDEAL Connaissances, 93 avenue de fontainebleau, 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Par mail :
Votre contact : Emilie LAVIGNE – 06 70 53 31 89

CONDITIONS GENERALES DE VENTE au 01/06/2020 – idealCO

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après « CGV »), décrivent les modalités et les conditions dans lesquelles le Client fait l'acquisition du forfait Social Learning (ci-après le « Forfait »).

1. Application des CGV - Il ne sera dérogé aux présentes CGV que par accord exprès des Parties, constaté par écrit.

2. Description de l'Offre - L'offre de service « Social Learning », portée par les communautés professionnelles, inclut des prestations de type « Social », « Learning » et « Evénement » décrites ci-après :

Social :

Plateforme d'échange
Newsletter thématique
Bibliothèque de documents et pièces
Jointes
Espace Emploi

Learning :

Webconférence en direct
Rencontres techniques en présentiel et en
distanciel
Catalogue de formations à la demande
Supports pédagogiques

Evénements :

Colloques nationaux
Salons professionnels
Supports de présentation et vidéos des
interventions

3. Souscription au forfait Social Learning - Le Client peut acheter l'accès à une ou plusieurs communautés professionnelles en complétant le bon de commande de l'offre.

4. Durée de souscription - Le forfait entre en vigueur à la date de signature du bon de commande.

La période initiale du forfait "Social Learning" expire au 31 décembre de l'année au cours de laquelle le forfait a été conclu et se renouvelle tacitement par périodes successives de douze (12) mois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties, notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard deux (2) mois avant l'échéance de la période initiale ou de chaque période de renouvellement.

Si le Client souhaite que le forfait soit établi sur une durée de 12 mois glissants à compter de la date de souscription, il en informe IDEAL Connaissances lors de la signature du bon de commande. Dans ce cas, à l'issue de la période initiale, le forfait se renouvelle tacitement par périodes successives de douze (12) mois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties, notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard deux (2) mois avant l'échéance de la période initiale ou de chaque période de renouvellement.

Une facture est établie et adressée par IDEAL Connaissances suite à la souscription du forfait "Social Learning". En cas de reconduction du forfait "Social Learning" la facturation intervient au début de chaque nouvelle période pour la totalité du prix pour cette période.

5. Prix, facturation et modalités de paiement

5.1 Tarifs - Les tarifs en vigueur sont mentionnés et disponibles sur demande à abonnement@idealco.fr. Le tarif applicable est celui en vigueur le jour de la commande. Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises.

Le prix du forfait inclut un accès illimité aux prestations de type « Social » (40% du prix) et au Learning (60% du prix). Dans l'hypothèse où aucune formation ne serait suivie, le montant correspondant sera réaffecté au bénéfice de l'activité Social Learning.

5.2 Facturation - Une facture est adressée au Client par IDEAL Connaissances suite à la validation de l'Achat.

5.3 Paiement - Sous réserve d'une réglementation particulière d'ordre public, les factures sont payables à réception, sans escompte. Tout retard de paiement entraînera de plein droit le paiement de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage.

A défaut de paiement dans le délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture et nonobstant les mesures de recouvrement qui pourraient être mises en œuvre, IDEAL Connaissances pourra par ailleurs prononcer l'exigibilité de toutes les sommes dues par le Client, sans préjudice de la faculté de résilier le forfait Social Learning conformément à l'article « Résiliation ».

6. Livraison des accès aux communautés professionnelles - Le Client fournira à IDEAL Connaissances la liste des ayants droits pour les accès aux communautés concernées.

Cette liste sera fournie sur un document Excel normé avec, pour chaque agent, les informations suivantes : nom, prénom, fonction, téléphone, mail, communauté, thématiques choisies.

IDEAL Connaissances s'engage à ouvrir les droits dans un délai de 48H à compter de la réception de liste des ayants droits. Chaque agent recevra, par e-mail, son identifiant et son mot de passe lui permettant de naviguer sur la plateforme.

7. Evolution des services - En cas d'évolution ou de suppression des services objet du forfait et sauf décision contraire du Client communiquée à IDEAL Connaissances conformément à l'article « Notifications », le forfait du Client est automatiquement migré vers le nouveau service ou, le cas échéant, vers le service le plus proche dans la même thématique.

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE

Berger
Levrault

8. Droits concédés au Client - En tant que producteur de bases de données au sens de l'article L.341-1 du Code de la propriété intellectuelle, IDEAL Connaissances se réserve expressément l'ensemble des droits et prérogatives dont elles sont titulaires en application de ces dispositions.

Comme titulaire des droits, IDEAL Connaissances conserve la pleine et entière propriété intellectuelle de ses produits ainsi que toutes les prérogatives s'y rattachant.

Il n'est conféré au Client et à ses Utilisateurs autorisés qu'une licence d'utilisation personnelle, in cessible et non-exclusive d'accès et de consultation des bases et formations objet du forfait. Ce droit d'accès et de consultation s'interprète strictement. Tout usage qui n'est pas expressément autorisé par les CGV est donc interdit, notamment le droit de représentation, de reproduction, de modification, de traduction, de compilation, exercé totalement ou partiellement.

Les droits concédés par IDEAL Connaissances au Client et à ses Utilisateurs autorisés, sont :

le droit d'accès et de consultation des bases et formations objet du forfait,

le droit d'effectuer in situ des copies du contenu des bases pour l'usage strictement personnel de l'Utilisateur autorisé,

le droit de télécharger et d'imprimer le contenu des bases consultables sur Internet, pour un usage strictement personnel, à l'exclusion de tout usage commercial, éducatif ou informatif, total ou partiel.

Le Client et, chaque Utilisateur autorisé du Client, doivent préserver la confidentialité des identifiants et prendre toute mesure nécessaire pour qu'aucun tiers ne puisse se connecter à la base avec ces identifiants, ce qui constituerait une violation du périmètre de la licence et engendrerait de fait la responsabilité du Client.

Protection des données personnelles : conformément à la réglementation sur la collecte, l'exploitation et la diffusion des données privées par la CNIL, les droits d'accès, de rectification et d'opposition sont permis et facilités pour l'ensemble de nos adhérents. L'usage du compte est individuel et ne peut être partagé à de tiers personnes. Par l'ouverture du compte, l'utilisateur accepte de recevoir nos actualités par l'intermédiaire de sa boîte de messagerie mail professionnelle. IDEAL Connaissances s'engage à respecter ses obligations en matière de protection des données personnelles. L'ouverture de compte depuis la plateforme IDEAL Connaissances induit une acceptation de ces conditions d'utilisation.

9. Responsabilité - IDEAL Connaissances n'accorde aucune garantie à l'égard des contenus qu'il édite ou des informations qu'il transmet. Le Client est seul responsable, en sa qualité de professionnel, tant de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents et informations ainsi mis à sa disposition, que des actes et conseils qu'il en déduit ou émet.

Le Client et les Utilisateurs autorisés reconnaissent en conséquence utiliser les services IDEAL Connaissances sous leur seule responsabilité et à leurs risques et périls.

La responsabilité d'IDEAL Connaissances ne pourra en aucune manière être recherchée par le Client ou les Utilisateurs autorisés pour les dommages directs ou indirects qu'ils pourraient subir du fait de l'utilisation des informations transmises.

Dans l'hypothèse où la responsabilité d'IDEAL Connaissances serait néanmoins engagée, elle sera en tout état de cause limitée à un montant égal au prix payé par le Client au titre de l'Achat.

10. Force Majeure - L'exécution totale ou partielle de ses obligations par l'une ou l'autre des Parties ne pourra engager sa responsabilité si l'inexécution est due à un événement de force majeure, tel que prévu par la loi et la jurisprudence française.

Les Parties conviennent que seront notamment considérées comme cas de force majeure les cas suivants : panne, piratage, sabotage des moyens de télécommunication et/ou arrêt de la fourniture d'énergie ; attentat, épidémie, avaries, émeutes, guerres, guerre civile ; grève totale ou partielle et lock out, soit chez l'une des Parties, soit chez ses fournisseurs, ses prestataires et/ou sous-traitants, ainsi que les interdictions ou restrictions des autorités publiques à la fourniture des services de télécommunications.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du Contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à trente (30) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du Contrat, par l'une ou l'autre des Parties, huit (8) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant cette décision.

11. Résiliation - En cas de manquement de l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations, et sauf cas de force majeure, l'autre Partie pourra la mettre en demeure de respecter ses engagements par tout moyen avec mention expresse de son intention de mettre fin au Contrat si ces engagements n'étaient pas respectés. A défaut pour la Partie fautive d'avoir apporté un remède à son manquement dans un délai de 30 jours à compter de la date de première présentation de ladite mise en demeure, l'autre Partie pourra mettre fin au Contrat de plein droit et par tout moyen.

12. Notifications - Toute notification ou communication prévue par le Contrat sera adressée :

- pour IDEAL Connaissances : par courrier à IDEAL Connaissances 94 avenue de Fontainebleau, 94276 LE KREMLIN-BICETRE - par email à administration@idealconnaissances.com ou - par téléphone au 01 45 15 09 09 (dans ce dernier cas, elle devra être confirmée sans délai par courrier ou par e-mail) ;

- pour le Client : - par courrier ou - par e-mail aux coordonnées transmises à IDEAL Connaissances lors de l'Achat.

Bilan d'activité

Période du 01 septembre 2021 au 24 août 2022

Utilisation des Communautés professionnelles

SMEA - RESEAU31

Edité le 25/08/2022

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

Berger
Levrault

ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RECAPITULATIF	3
LES CHIFFRES-CLÉS	3
VOS ABONNEMENTS	4
LES STATISTIQUES PAR COMMUNEAUTE	4
FORMATIONS SUIVIES	5
INSCRIPTIONS A VENIR	8
AGENTS INSCRITS A UN EVENEMENT	8
LES STATISTIQUES PAR AGENT	9
NOTES	13

Récapitulatif

Vos contacts :

Contact commercial
Emilie LAVIGNE
Chargée de développement
e.lavigne@idealgo.fr
0670533189

Contact support
Laura CHENAL
chargée de relation membres
l.chenal@idealgo.fr
01 45 15 07 34

Les Chiffres-clés

01 septembre 2021 au 24 août 2022

Agents inscrits	51
Agents actifs	34
Abonnements aux Communautés	3
Formations suivies	51
Inscrits aux événements	9
Inscrits à venir	3

Envoyé en préfecture le 14/09/2022
Reçu en préfecture le 14/09/2022
Affiché le 14/09/2022
ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE

Berger
Levrault

idealco
L'ART ET L'AMOUR DU BREVET DE LA SÉRIE TOUT

2

3

Vos Abonnements

- Eau - Assainissement collectif & Pluvial
- Eau - Assainissement non collectif
- Eau - Eau potable & Ressource

Les Statistiques par Communauté

Communauté	Abonné	Lectures	Contributions	Téléchargement	Direct	VOD
Communication	Non	4	0	0	1	0
Déficience sensorielle et TSL (Communauté hybride)	Non	102	0	0	0	0
Directeurs Généraux	Non	0	0	0	0	0
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Oui	234	0	14	3	6
Eau - Assainissement non collectif	Oui	152	0	18	8	6
Eau - Eau potable & Ressource	Oui	80	0	3	4	8
Réseau Eau	Oui	199	6	7	6	9
Total		771	6	42	22	29

Formations suivies

- 51 formations suivies, dont :
- 29 en différé
 - 22 en direct

Communauté	Agent	Formation	Date	Distanciel	Présentiel	Différé
Réseau Eau	Philippe CALVET	Préserver la ressource via la REUT et la réalimentation de nappes	05/10/2021	Oui	Non	Non
Réseau Eau	Alain DELES	#CGLE 2021 - C54 - Les bonnes raisons de choisir l'épuration végétalisée pour le traitement des eaux	13/10/2021	Non	Non	Oui
Réseau Eau	Alain DELES	Méthanisation sur usine de traitement d'eaux usées - Piloter son installation	20/10/2021	Non	Non	Oui
Réseau Eau	Alain DELES	Curage de lagune & lits ou filtres plantés de roseaux: enjeux et défis	20/10/2021	Non	Non	Oui
Réseau Eau	Alain DELES	Exploitation et entretien des filtres plantés de roseaux	26/10/2021	Oui	Non	Non
Réseau Eau	Alain DELES	#CGLE 2021 - C42 - Guerre des boues : quelles adaptations des solutions de traitement ?	26/10/2021	Non	Non	Oui
Réseau Eau	Isabelle Hellé	Stratégies de mise en conformité des raccordements domestiques	23/11/2021	Non	Non	Oui
Réseau Eau	Julie FRESEL	Expansion démographique, risques et enjeux pour l'assainissement individuel des habitations principales et secondaires	23/11/2021	Oui	Non	Non
Réseau Eau	Julie FRESEL	Ville perméable, ZAN : comment aménager des territoires plus résilients ?	24/11/2021	Oui	Non	
Réseau Eau	Severine SABOY	Retours d'expérience sur la mise en oeuvre du diagnostic permanent	25/11/2021	Oui	Non	
Réseau Eau	Alain DELES	#CGLE 2021 - F09 - Hygiénisation des boues de stations d'épuration : Lhoist est votre partenaire chaulage	01/12/2021	Non	Non	
Réseau Eau	Alban GUIVARCH	Exploitation et entretien des filtres plantés de roseaux	13/12/2021	Non	Non	
Réseau Eau	Claire VIGNAUX	La gestion des eaux non domestiques et industrielles : opérations collectives et autres outils	16/12/2021	Oui	Non	

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE

Berger Levrault



Réseau Eau	Isabelle Hellé	Retours d'expérience sur la mise en oeuvre du diagnostic permanent	23/12/2021	Non	Non	Oui
Réseau Eau	Isabelle Hellé	#LMDE - Gestion patrimoniale des réseaux, une nouvelle approche ?	24/12/2021	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Isabelle Hellé	La gestion des eaux non domestiques et industrielles : opérations collectives et autres outils	19/01/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Isabelle Hellé	Protection des captages prioritaires : retour d'expérience sur les démarches portées par Réseau11	25/01/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Isabelle Hellé	Les Drones : Solutions Innovantes de Diagnostic du Patrimoine Enterré	26/01/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Simon DERAY	Gestion patrimoniale AEP : une innovation libre d'accès pour un renouvellement efficace	01/02/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Alain DELES	Production à partir de boues d'épuration de biométhane et de méthane de synthèse pour injection : une première à Pau !	15/02/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Fabien DREHER	Loi 3DS : une (r)évolution pour les services d'eau et d'assainissement ?	22/02/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Isabelle Hellé	Loi 3DS : une (r)évolution pour les services d'eau et d'assainissement ?	18/03/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Isabelle Hellé	La gestion de l'eau au cœur du mandat : le projet de direction	25/03/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Julie FRESEL	Zéro artificialisation nette : quelle définition dans les textes ?	28/03/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Julie FRESEL	Artificialisation & ZAN, de quoi parle-t-on ?	28/03/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Olivier BILLARD	Renouvellement des réseaux AEP : la connaissance du patrimoine au cœur des enjeux	29/03/2022	Oui	Non	Non
Eau - Eau potable & Ressource	Olivier BILLARD	Gestion patrimoniale AEP : une innovation libre d'accès pour un renouvellement efficace	29/03/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement non collectif	Sandra SOTO	Actualité réglementaire et normative en ANC	01/04/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement non collectif	Eugénie VASSEUR	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non

Eau - Assainissement non collectif	Sandra SOTO	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Audrey CABANEL	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Christophe ENJALBERT	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Cédric LABARBERA	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Aurélien LUCAS	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Nicolas TATARINOFF	Partage de bonnes pratiques sur le contrôle des filières agréées	05/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Sandra SOTO	Loi 3DS : une (r)évolution pour les services d'eau et d'assainissement ?	06/04/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement non collectif	Sandra SOTO	Les missions des SPANC sur les ANC de plus 20 EH depuis l'arrêt du 31 juillet 2020 : qu'en est-il sur le terrain ?	06/04/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement non collectif	Sandra SOTO	Les installations d'ANC de plus de 20 EH	06/04/2022	Non	Non	Oui
Eau - Eau potable & Ressource	Julie FRESEL	Cycle ZAN : Partir du bon pied !	07/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Julie FRESEL	Déconnecter les eaux pluviales des cours d'école : de l'intérêt pédagogique à la réalisation	12/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Eau potable & Ressource	Isabelle Hellé	Renouvellement des réseaux AEP : la connaissance du patrimoine au cœur des enjeux	12/04/2022	Non	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Severine SABOY	ANC regroupé : réglementation et retour d'expérience	19/04/2022	Non	Non	Non
Eau - Eau potable & Ressource	Severine SABOY	Renouvellement des réseaux AEP : la connaissance du patrimoine au cœur des enjeux	20/04/2022	Non	Non	Non
Eau - Eau potable & Ressource	Julie FRESEL	Cycle ZAN : Planifier les aménagements de demain avec les outils existants	21/04/2022	Oui	Non	Non
Eau - Eau potable & Ressource	Julie FRESEL	Cycle ZAN : Recomposer la ville et encourager le recyclage urbain	19/05/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Isabelle Hellé	FAQ : gestion des impayés et application des pénalités en ANC	24/05/2022	Non	Non	Non

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE

Berger
Levrault

ideal

Eau - Assainissement non collectif	Claire VIGNAUX	Gestion des eaux usées non domestiques et industrielles en ANC	07/06/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Julie Fresel	#LMDE - La valorisation des eaux pluviales ! Que pouvons nous faire ?	14/06/2022	Oui	Non	Non
Communication	Patricia Gorse	Stratégie de communication adaptée aux collectivités : contexte, enjeux et méthodes	30/06/2022	Oui	Non	Non
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Julie FRESEL	L'objectif ZAN vu par une élue	05/07/2022	Non	Non	Oui
Eau - Assainissement non collectif	Isabelle Hellé	Un budget SPANC à l'équilibre : mythe ou objectif tangible ?	06/07/2022	Non	Non	Oui

Inscriptions à venir

Communauté	Agent	Formation	Date	Distanciel	Présentiel
Eau - Assainissement non collectif	Fabien FRANCOMME	Valoriser les métiers et les missions du SPANC	06/09/2022	Non	Non
Eau - Assainissement non collectif	Isabelle Hellé	Valoriser les métiers et les missions du SPANC	06/09/2022	Non	Non
Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Julie FRESEL	Comment financer la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ?	11/10/2022	Non	Non

Agents inscrits à un événement

Evènement	Agents	Date
11e Assises nationales de la biodiversité	1	03/11/2021
Carrefour des Gestions Locales de l'Eau 2022	6	29/06/2022
carrefourCO	2	23/11/2021

Les Statistiques par agent

Agent	Communauté	Abonné	Lectures	Contributions	Téléchargement	Direct	VOD
Oliver ASTRE	Eau - Assainissement non collectif	Non	1	0	2	0	0
Oliver ASTRE	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	10	0	1	0	0
Christophe BERNARD	Eau - Assainissement non collectif	Non	0	0	0	0	0
Christophe BERNARD	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	3	0	2	0	0
Christophe BERNARD	Eau - Eau potable & Ressource	Non	1	0	0	0	0
Olivier BILLARD	Réseau Eau	Non	21	0	0	0	0
Olivier BILLARD	Déficience sensorielle et TSL	Non	3	0	0	0	0
Olivier BILLARD	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	2	0	0	0	0
Olivier BILLARD	Eau - Eau potable & Ressource	Non	16	0	0	1	1
Audrey CABANEL	Déficience sensorielle et TSL	Non	8	0	0	0	0
Audrey CABANEL	Eau - Assainissement non collectif	Non	17	0	0	1	0
Audrey CABANEL	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	25	0	2	0	0
Audrey CABANEL	Eau - Eau potable & Ressource	Non	3	0	0	0	0
Philippe CALVET	Réseau Eau	Non	17	0	1	1	0
Philippe CALVET	Eau - Assainissement non collectif	Non	0	0	0	0	0
Samuel DELANSAY	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	4	0	0	0	0
Samuel DELANSAY	Eau - Eau potable & Ressource	Non	4	0	1	0	0
Alain DELES	Réseau Eau	Non	73	2	3	0	0
Alain DELES	Déficience sensorielle et TSL	Non	25	0	0	0	0
Alain DELES	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	23	0	6	0	0
Valérie Denjean	Directeurs Généraux	Non	0	0	0	0	0
Valérie Denjean	Déficience sensorielle et TSL	Non	1	0	0	0	0
Simon DERAY	Réseau Eau	Non	2	0	0	0	0
Simon DERAY	Déficience sensorielle et TSL	Non	9	0	0	0	0
Simon DERAY	Eau - Assainissement non collectif	Non	2	0	0	0	0
Simon DERAY	Eau - Assainissement collectif & Pluvial	Non	12	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

ID : 031-200023596-20220912-01 1209-DE

1011

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le 14/09/2022

ID : 031-200023596-20220912-01_1209-DE



CONTACT

Contact commercial

Emilie LAVIGNE

Délégée Régionale Sud-Ouest

e.lavigne@idealco.fr

06 70 53 31 89

Contact support

Laura CHENAL

chargée de relation membres

l.chenal@idealco.fr

01 45 15 07 34



LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA SPHERE PUBLIQUE